

DEC200952DR05

Décision portant cessation de fonctions de M. Jérémy Deher, assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche 7217 intitulée Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris – CRESPPA.

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151907DR05 du 18 août 2015 portant nomination de M. Jérémy Deher aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Jérémy Deher, dans l'unité du CNRS n° 7217, à compter du 1^{er} avril 2020.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Meudon, le 9 avril 2020

La directrice de l'unité
Christine CADOT

Visa du délégué régional du CNRS

Visa de la présidente de l'Université Paris 8
Vincennes Saint-Denis (ou son délégataire)

